

« Bourse de recherche Olivier-Corpet pour l'histoire de l'édition »

Dossier de candidature

Objet de la bourse

Ouverte prioritairement aux doctorant·e·s et jeunes docteur·e·s (dans la limite des 5 années après la soutenance), la « Bourse de recherche Olivier-Corpet », est attribuée à un projet d'excellence portant sur les collections éditoriales réunies par l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine.

Dotée d'un montant de 3.000 euros, accompagnée d'un accueil en résidence de deux mois à l'abbaye d'Ardenne, la « Bourse de recherche Olivier-Corpet » donne largement accès aux ressources archivistiques de l'Institut. Le·la doctorant·e sera, par exemple, amené·e à enrichir la description archivistique de la partie documentaire concernée par sa recherche, et à engager, le cas échéant, des actions de valorisation du fonds : organisation d'une journée d'études, intervention en séminaire, expositions en ligne....

Sélection des candidatures

La « Bourse de recherche Olivier-Corpet » est ouverte prioritairement aux doctorant·e·s et jeunes docteur·e·s (dans la limite des 5 années après la soutenance), issu·e·s d'une université nationale ou internationale.

Parmi les critères retenus, figurent :

- l'intérêt du sujet et la qualité du dossier présenté, l'originalité de la démarche critique et documentaire, son lien avec les archives conservées à l'Imec
- le parcours académique et les publications du candidat
- les recommandations de spécialistes du domaine

Le·la lauréat·e sera désigné·e par un comité supervisé par la Présidente du Conseil scientifique de l'IMEC et qui rendra ses instructions et ses avis à la directrice générale de l'Imec.

Statut du·de la chercheur·euse Bourse IMEC/Olivier Corpet

Inscrit·e dans une université nationale ou internationale, le·la lauréat·e sera invité·e en résidence à l'abbaye d'Ardenne pour l'équivalent d'une durée de 2 mois. Le·la lauréat·e recevra une bourse d'un montant de 3.000 (trois mille) euros.

Le·la lauréat·e bénéficiera du service d'orientation et de conseil de l'Institut ainsi que des instruments de recherche réalisés pour l'ensemble des fonds et collections.

Il·elle bénéficiera de la gratuité des titres d'accès.

Le·la lauréat·e sera invité·e à contribuer aux publications de l'IMEC, en particulier aux *Carnets de l'IMEC*, et sur tous supports de diffusion de l'Institut.

Le·la lauréat·e sera, par exemple, amené·e à enrichir la description archivistique de la partie documentaire concernée par sa recherche, et à engager, le cas échéant, des actions de valorisation du fonds : organisation d'une journée d'études, intervention en séminaire, expositions en ligne....

Un contrat co-signé entre la directrice générale de l'IMEC et le·la lauréat·e formalisera le statut du·de la boursier·ère.

La « Bourse de recherche Olivier-Corpet » n'est attribuée qu'une seule fois dans le cadre de ce contrat.

Évaluation

L'attribution de la bourse de recherche est soumise à une obligation de résultats.

Un compte rendu sera remis par le chercheur à l'issue de sa résidence et communiqué au Conseil scientifique de l'Institut.

Un article de 15 à 20.000 signes espaces compris publiable sur le site de l'IMEC.

Une conférence donnée dans un cadre à définir.

Candidature

La candidature doit être transmise par voie électronique à l'adresse suivante : appelbourseimec@imec-archives.com

Un accusé de réception non automatisé est adressé dans les 10 jours ouvrés suivant la date de réception.

Le dossier de candidature se compose des pièces suivantes :

- Fiche de candidature à remplir (jointe)
- Curriculum vitae et lettre de motivation du candidat
- Note d'intention entre 3.000 et 5 000 signes maximum (espaces compris)
- Une lettre de soutien d'une personnalité du monde académique

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS : 28 octobre 2022

Le dossier sera exclusivement adressé au format PDF, sous forme d'un seul fichier.

L'objet du mail devra indiquer : nom et prénom du candidat et la mention « Bourse de recherche Olivier-Corpet »

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Le format maximum autorisé est de 500 Ko.

En l'absence d'accusé de réception, les candidats sont invités à renouveler leur envoi et à écrire à l'adresse appelbourseimec@imec-archives.com

CALENDRIER

Date limite de dépôt des dossiers : 28 octobre 2022

Désignation du lauréat : 23 décembre 2022

Durée de la résidence : 2 mois

« Bourse de recherche Olivier-Corpet pour l'histoire de l'édition »

Fiche de candidature

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS : 28 octobre 2022

À transmettre par voie électronique – en format pdf exclusivement et en un seul fichier – à l'adresse suivante : appelbourseimec@imec-archives.com

L'objet du mail devra indiquer : nom et prénom du·de la candidat·e et la mention Candidature Bourse IMEC/Olivier Corpet.

Les pièces suivantes devront obligatoirement être jointes à la fiche de candidature :

- Curriculum vitae et lettre de motivation du candidat,
- Note d'intention entre 3 000 et 5 000 signes maximum
- Une lettre de soutien d'une personnalité du monde académique.

Merci de bien vouloir noter que tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Le format maximum autorisé est de 500 Ko.

En l'absence d'accusé de réception, les candidat·e·s sont invité·e·s à renouveler leur envoi et à écrire à l'adresse appelbourseimec@imec-archives.com

Fiche de candidature

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Nationalité :

Adresse postale :

Téléphone :

Adresse électronique :

Université / Grande École d'inscription :

Adresse

Code postal / Ville

Sujet de thèse :

Directeur.rice de thèse :

Résumé de l'argumentaire de recherche (10 lignes) :